



## COALITION QUÉBÉCOISE POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

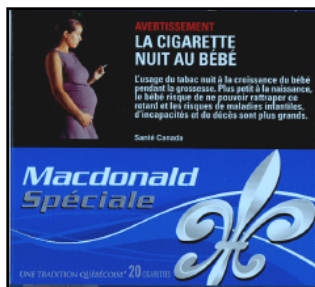
Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

### Contrebande de tabac

# Les jeunes préfèrent les cigarettes légales

**Montréal, le 12 octobre 2011** — Selon l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes<sup>1</sup> qui sonde plus de 50 000 jeunes à travers le pays, dont 8 500 jeunes au Québec, trois quarts (76%) des élèves québécois qui fument consomment des cigarettes légales plutôt que celles provenant des réserves amérindiennes. De plus, 70% d'entre eux préfèrent une marque fabriquée par **JTI-Macdonald**, **Imperial Tobacco** ou **Rothmans, Benson & Hedges**, les trois grands cigarettiers du Canada.

« Ce sont les produits légaux du tabac qui continuent de piéger les jeunes dans la dépendance mortelle à la nicotine. C'est pourquoi la lutte à la contrebande ne doit plus être la seule priorité des gouvernements, contrairement aux campagnes alarmistes et aux demandes incessantes des fabricants et détaillants du tabac. Maintenant que la contrebande est redevenue un phénomène secondaire, l'attention des gouvernements devrait se tourner vers le principal coupable du tabagisme chez les jeunes, soit le marché légal », indique **Flory Doucas**, porte-parole de la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**.



En effet, l'analyse des données québécoises issues d'une des plus importantes enquêtes sur les habitudes des jeunes montre que 70% des jeunes fumeurs déclarent fumer régulièrement une des marques appartenant aux trois géants du tabac au Canada. Seulement 18 % des élèves interrogés fumaient des cigarettes amérindiennes alors que le marché de la contrebande était en plein essor en 2008. Tout compte fait, c'est la marque « **Macdonald Spéciale** » du fabricant **JTI-Macdonald** qui est au premier rang en popularité auprès des jeunes Québécois, suivie



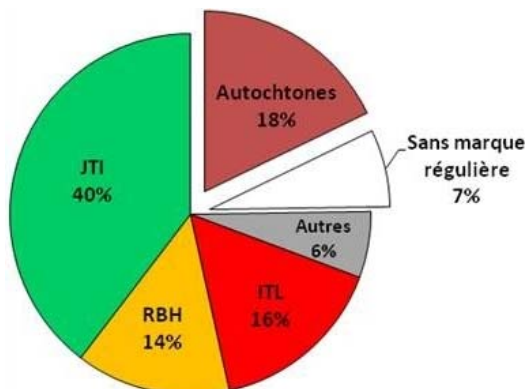
par la marque « **du Maurier** » d'**Imperial Tobacco**.

(Voir le survol complet des faits saillants au

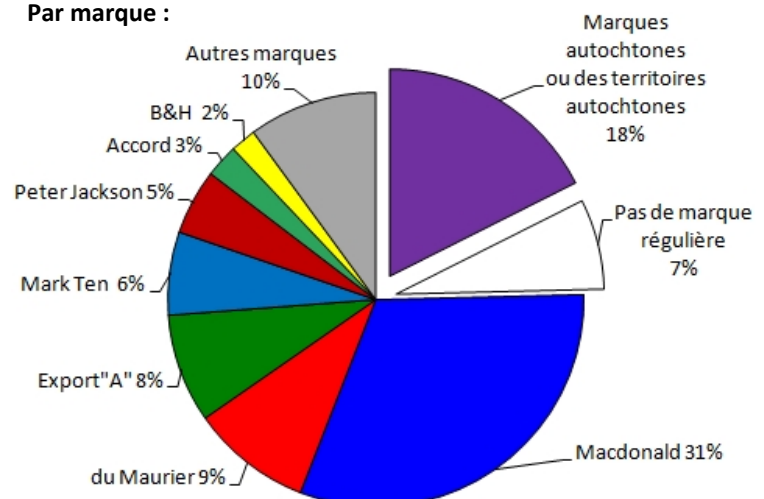
[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/DOCU\\_11\\_10\\_02\\_MarquesCigarettesDesJeunes\\_Legal\\_vs\\_contrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf))

### MARQUES DE CIGARETTES HABITUELLEMENT FUMÉES PAR LES JEUNES AU QUÉBEC :

Par fabricant :



Par marque :



Marques autochtones ou des territoires autochtones

18%

Pas de marque régulière

7%

Considérant l'étude de la contrebande en **commission parlementaire** à l'Assemblée nationale la semaine prochaine<sup>ii</sup>, **Flory Doucas** estime qu'il est important pour les élus de bien relativiser le lien entre la contrebande et le tabagisme chez les jeunes. « *L'industrie du tabac et les détaillants invoquent sournoisement la santé des jeunes en parlant de contrebande afin de détourner l'attention du public de leurs propres produits. Or, ce sont justement les produits légaux du tabac qui séduisent les jeunes! Il y a encore deux semaines, alors que le gouvernement fédéral dévoilait les nouvelles mises en garde sur les paquets de cigarettes, Imperial Tobacco ripostait qu'Ottawa aurait plutôt dû s'attaquer aux contrebandiers* ».

Si le gouvernement veut vraiment prévenir le tabagisme chez les jeunes, il doit s'intéresser au *design* de plus en plus sophistiqué des paquets et aux petits cigares aromatisés. « *C'est avec ce genre de produits que l'industrie du tabac parvient encore à recruter de nouvelles générations de fumeurs* » explique **madame Doucas**. « *Ce sont des produits du tabac légaux, aromatisés, offerts dans de beaux emballages évoquant la modernité, la mode et même le nationalisme qui constituent la principale porte d'entrée au tabagisme chez les jeunes — pas les sacs Ziploc* », ajoute-t-elle.

La **Coalition** encourage et appuie le travail des gouvernements sur le problème de la contrebande, qui demeure un enjeu important de santé publique. Mais elle souhaite que cette lutte ne se fasse pas au détriment du renforcement de la Loi sur le tabac, une nécessité criante afin d'interdire les saveurs et les emballages attrayants des produits du tabac légaux qui ne cessent d'évoluer. Selon la **Coalition**, il est urgent de réprimer l'ensemble des stratégies de marketing qu'utilisent à tous les jours les grands cigarettiers.

#### **La Coalition rappelle aussi que**

- **La contrebande a connu une baisse radicale au Québec au cours des dernières années** selon un ensemble d'indicateurs solides : <sup>iii</sup>  
[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/DOCU\\_11\\_09\\_25\\_IndicateurReductionContrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_09_25_IndicateurReductionContrebande.pdf)
- **Les cigarettiers et les détaillants canadiens profitent abondamment de la préférence des jeunes pour les marques légales**, encaissant 11,7 millions \$ annuellement de par la consommation de leurs marques par les jeunes. Pour le Québec, cela représente 2,5 millions \$ de profits pour les fabricants et 1,7 M\$ pour les détaillants.<sup>iv</sup>
- **La grande majorité des fumeurs deviennent accros lorsqu'ils sont mineurs**. La moyenne d'âge d'initiation au tabagisme au Québec est de 12,7 ans. En 2008, 16,5% des filles au secondaire fumaient, et 13% des garçons. Plus de la moitié (56 %) des élèves fumeurs ont essayé d'arrêter.<sup>v</sup>

- 30 -

#### **Pour de plus amples informations**

Flory Doucas: 514-598-5533, cell.: 514-515-6780

#### **Consulter l'ensemble des constats, données et autres points à retenir au**

[http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/DOCU\\_11\\_10\\_02\\_MarquesCigarettesDesJeunes\\_Legal\\_vs\\_contrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_10_02_MarquesCigarettesDesJeunes_Legal_vs_contrebande.pdf)

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelques 450 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l'initiation au tabagisme, favoriser l'abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

<sup>i</sup> Santé Canada, 2011, *Enquête sur le tabagisme chez les jeunes*. <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/index-fra.php#ej>; Informations supplémentaires sur le site de l'Enquête : <http://www.yss.uwaterloo.ca/fr/index.cfm?section=5&page=288>

<sup>ii</sup> Assemblée nationale du Québec, Mandat d'initiative - Étude des mesures pour contrer la consommation de tabac de contrebande, <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/CFP/mandats/Mandat-14437/index.html>

<sup>iii</sup> [http://cqct.qc.ca/Documents\\_docs/DOCU\\_2011/DOCU\\_11\\_09\\_25\\_IndicateurReductionContrebande.pdf](http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_09_25_IndicateurReductionContrebande.pdf)

<sup>iv</sup> Analyse des données de l'*Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (2008-2009)*, basée sur les estimés de marges de profits de Santé Canada, avec une extrapolation pour le Québec. Médecins pour un Canada sans fumée, *Profiting from starter smokers*. [http://www.smoke-free.ca/pdf\\_1/profitfromstartersmokers.pdf](http://www.smoke-free.ca/pdf_1/profitfromstartersmokers.pdf)

<sup>v</sup> Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008. [http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac\\_alcool2008.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008.pdf)